



CLUB DE SKI DE FOND CHAUDIÈRE-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 11 NOVEMBRE 2024 À 19 H DANS LES SALLES B ET C
DU CENTRE AQUATIQUE MULTIFONCTIONNEL

VERSION
NON-APPROUVÉE

Présences : la liste des personnes présentes est en annexe

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Pierre Demers, président du Club, se présente, vérifie le quorum et constate qu'il y a plus de 30 personnes présentes; il déclare donc l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

2. Mot du président

Le président, Pierre Demers se présente et remercie les personnes présentes de leur intérêt pour le Club. Il souligne la présence de M. Félix Larue, conseiller aux sports et plein air Ville de Lévis, notre interlocuteur privilégié auprès des divers services de la ville.

Il décrit brièvement l'offre de service du Club : plus de 40 km de sentiers des deux côtés de la rivière Beaurivage, tant pour le style classique que pour le pas de patin.

Il en profite pour remercier les très nombreux propriétaires des terres, dont la ville de Lévis, qu'empruntent nos sentiers et rappelle que la pratique du ski de fond est un excellent antidote contre la déprime hivernal et offre une belle occasion de rencontrer des gens de tous âges et partager avec eux lors des activités organisées par le Club.

Il souligne également que le Club est un organisme à but non lucratif qui offre des services grâce à participation de ses membres lorsqu'ils se procurent un macaron À 30 \$ et grâce à l'implication de plusieurs bénévoles dont les neuf membres du conseil d'administration en précisant leur fonction au sein conseil :

Vice-président : Luc Tremblay (a démissionné du CA pour raisons personnelles); demeure responsable délégué des communications électroniques.

Trésorier : Guy Lemay : aussi coresponsable des sentiers sud.

Secrétaire : Pierre Mathieu ; aussi responsable de la signalisation.

Administrateur : Alain Beaudet : coresponsable sentier nord et des activités.

Administrateur : Maurice Lamontagne : responsable des équipements et coresponsable des sentiers sud.

Administrateur : Robert McDougall : responsable de la gestion des macarons et coresponsable sentier nord.

Administratrice : Martine St-Onge, absente ce soir : responsable des communications avec les médias et des activités

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour et en fait la lecture :

1. *Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée*
2. *Mot du président*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
4. *Approbation du procès-verbal de l'AGA du 28 novembre 2023*
5. *Présentation du rapport des activités de l'année 2023-2024*
6. *Présentation des perspectives d'actions pour la saison 2024-2025*
7. *Trésorerie*
 - 7.1. *Dépôt des états financiers 2023-2024*
 - 7.2. *Dépôt des prévisions budgétaires 2024-2025*
8. *Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection*
9. *Présentation des postes vacants et élection des administrateurs*
10. *Questions diverses*
 - 10.1. *Ratification des Règlements généraux*
 - 10.2. *Inauguration du garage-entrepôt*
 - 10.3. *Récipiendaire de la médaille de la députée Mme Biron*
 - 10.4. *Informations sur la signalisation*
11. *Levée de l'assemblée*

Sur une proposition de Véronique Thériault, appuyée par Lucie Levesque, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que lu et présenté par le président, mais demeure ouvert à la section « Questions diverses ».

4. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 28 novembre 2023

Le président vérifie auprès des participants s'ils ont pris connaissance du procès-verbal du 28 novembre 2023 et demande s'il y a des modifications qui doivent y être apportées.

Sur une proposition de M. Gilbert Coutu, appuyée par M. Ludger Lambert le procès-verbal de l'AGA du 28 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité tel que lu et présenté.

5. Présentation du rapport des activités de l'année 2023-2024

Le président présente et commente les principales réalisations du Club au cours de la dernière année.

Réunions du Club

- 6 réunions régulières des administrateurs ;
- Une assemblée générale annuelle ;
- Quelques réunions virtuelles des administrateurs par les comités ad hoc.

Sur le plan administratif :

- Mise à jour du *Plan des mesures d'urgence* aux premiers répondants de la ville de Lévis ;
- Élaboration d'un *Recueil de procédures, des tâches des membres du CA* ;

- Révision et adoption des règlements généraux ;
- Obtention du financement de la ville de Lévis et de la Caisse Desjardins de la Chaudière pour la construction du garage-entrepôt ;
- Attribution d'un mandat à un arpenteur pour le certificat d'implantation ;
- Signature d'un bail emphytéotique de 30 ans avec la Ville de Lévis ;
- Octroi d'un contrat de gérance pour la construction du garage-entrepôt.

Dossier des macarons

- Mise en vente des macarons à la mi-novembre avec la collaboration de nos 7 dépositaires et de bénévoles dans les sentiers.

Dossier des communications et du site internet du Club

- Tenue d'un concours de photos auprès de nos membres ;
- Mise en contact d'un entraîneur et des membres pour de cours de ski de fond ;
- Ajout de la section « Formation » au site internet
- Révision de l'ensemble du contenu du site internet
- Modernisation de la facture du site internet (couleurs, logos, menu, déroulement des photos sur la page d'accueil)
- Améliorations de la présentation des pages du site internet (partenaires, activités, conditions des sentiers)
- Augmentation importante des communications sur la page Facebook.

Dossier des activités sociales :

- Randonnée d'un vendredi à la lampe frontale ;
- Dîner aux crêpes organisé et réalisé au Chalet sud le 4 mars 2024 (près de 200 membres participants et 400 crêpes servies) ;
- Envoi de certificats-cadeaux pour reconnaissance aux propriétaires des terrains utilisés pour les sentiers du Club;
- Organisation d'un souper de reconnaissance pour les administrateurs, les employés et les bénévoles du Club à la fin de la saison.

Dossier des bâtisses, des équipements et des traceurs :

- Acquisition d'un rouleau de compaction ;
- Prêt d'équipement de traçage à l'école de La Ruche ;
- Construction du garage-entrepôt ;
- Fabrication d'appareils (arche de levée, plateaux mobiles) facilitant le rangement, le déplacement sécuritaire et l'entreposage des certains de nos équipements dans l'entrepôt ;
- Acquisition de plusieurs outils qui nous permettent de procéder à des entretiens préventifs et des réparations simples à l'intérieur du garage.

Dossier de l'aménagement et de l'entretien des sentiers :

- Relocalisation du stationnement de la rue de la Caille

Dossier de la signalisation

- Mise à niveau de la signalisation sur les sentiers tant du côté nord que le sud en faisant :
- L'inventaire et la commande des panneaux de signalisation manquants sur les sentiers 1 et 2 ;
 - L'acquisition des panneaux qui balisent les sentiers.

6. Présentation des perspectives d'actions pour la saison 2024-2025

Le président reprend la parole pour présenter les perspectives d'actions du conseil d'administration du Club pour la prochaine saison :

1. Négociation et signature du renouvellement des deux ententes de prêt à usage de la Ville de Lévis pour les espaces occupés par le CSFCO
2. Inauguration du garage-entrepôt.
3. Planifier l'acquisition d'équipements d'entretien et de traçage plus efficace sous toutes les conditions de neige.
4. Accueillir un traceur supplémentaire pour mieux répartir et alléger la tâche durant les périodes plus intenses de traçage.
5. Offrir des activités sociales en réponse aux intérêts des skieurs-membres et pour stimuler l'appartenance au Club de ski de fond Chaudière-Ouest.
6. Promouvoir le site internet et la page Facebook du Club pour faciliter les communications avec les skieurs membres.
7. Construire et refaire quelques ponceaux sur les sentiers dont « Le Pont des quenouilles » sur le sentier 3.
8. Travailler mécaniquement la surface des sentiers en enlevant des souches et en drainant des bouts de sentier, afin de permettre le traçage des sentiers le plus tôt possible en début de saison.
9. Renouveler la gratification envers les propriétaires des terrains sur lesquels le Club exerce un droit de passage.
10. Reconduire avec l'école de La Ruche de St-Rédempteur l'entente prise pour le prêt d'équipements pour le traçage d'un sentier sur le terrain de l'école à l'hiver 2025.
11. Évaluer le remplacement d'un VTT (Honda 2011).
12. Compléter l'aménagement du garage/entrepôt (Ex : Échangeur d'air).
13. Installer de nouveaux panneaux de signalisation sur les sentiers et aux stationnements
14. Explorer une formule de paiement par carte de débit avec nos dépositaires.

7. Trésorerie

7.1. Dépôt des états financiers 2023-2024

M. Guy Lemay, trésorier du Club, présente et commente les états financiers au 31 août 2024 pour la saison 2023-2024 :

Au niveau des résultats : l'excédent des recettes sur les frais d'opérations est de 31 942 \$;

Le trésorier présente ensuite le budget du garage-entrepôt dont le budget initial (subventions) totalisait 191 000 \$ et les dépenses totales ont été de 197 991 \$. Le Club a déboursé 6 991 \$ pour équilibrer ce budget.

Au niveau du bilan : le total du passif et de l'actif est de 188 986 \$.

Le trésorier conclut que la situation financière du Club est excellente.

Aucune question ou commentaire sur la présentation des états financiers.

7.2. Dépôt des prévisions budgétaires 2024-2025

Le trésorier, M. Guy Lemay, présente ensuite les prévisions budgétaires pour l'année 2004-2005. Aucune question.

8. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

- Considérant que 5 postes d'administrateurs deviennent vacants pour la saison 2023-2024;
- Considérant qu'il revient aux participants de l'assemblée générale annuelle d'élire les membres qui combleront les postes vacants;
- Considérant que le président et le secrétaire d'élection doivent être nommés par les membres de l'assemblée;

M. Guy Lemay, appuyé par M. Jean-Claude Paquet, propose M. Gilbert Coutu et M. Robert Mc Dougall, respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

9. Élection des administrateurs aux postes vacants

Le président d'élection présente les candidats qui terminent leur mandat.

À la suite de

cette présentation, il y a cinq postes à combler.

Il ouvre ensuite la période de mise en candidature. Voir le tableau suivant :

Candidatures proposées	Proposeurs et appuyeurs	Réponse des candidats
Pierre Demers	Yves Gingras Lucien Lessard	Oui
Jean-Claude Paquet	Pierre Demers Guy Lemay	Oui
Gilles Lavoie	Lucie Levesque Michel Rioux	Oui
Vacant		
Vacant		

Après un certain temps d'attente, considérant qu'il n'y a pas de nouvelles mises en candidature, sur une proposition de M. Alain Beaudet, appuyée par M. Gustave Drapeau, le président met fin à la période de mise en candidature.

Adoptée à l'unanimité.

Le président demande aux candidats s'ils acceptent de présenter leur candidature et les 3 candidats acceptent. Voir réponse des candidats au tableau.

Considérant que le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare que les trois candidats sont élus sans opposition.

10. Questions diverses

10.1. Ratification des règlements généraux du Club

M. Pierre Demers présente aux membres présents les principales modifications qui ont été apportées aux règlements généraux du Club sur le texte qui date déjà d'octobre 2013 :

- Nouveau nom : Club de ski de fond Chaudière Ouest
- Retrait de la notion de skieur occasionnel
- Remplacement de la notion de *membre actif* par celle de *membre en règle* et élimine la catégorie de *membres spéciaux*
- Définition de *membre en règle*: celui qui a payé sa cotisation
- Introduction du Code d'éthique et de conduite
- Précision sur les limites de responsabilité des administrateurs.

Sur une proposition de M. Gilbert Coutu, appuyée par M. Yves Gingras, les Règlements généraux du Club sont ratifiés à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée avec les modifications présentées par le président.

10.2. Inauguration du garage-entrepôt

Le président, M. Pierre Demers, informe les membres présents de la tenue de l'inauguration du garage-entrepôt qui aura lieu le dimanche 17 novembre à compter de 11 h et présente le panneau d'information qui donne plus de détails sur cette activité.

10.3. Récipiendaire de la médaille de la députée Mme Biron

Le secrétaire, Pierre Mathieu, informe l'assemblée que le Club a présenté la candidature de M. Alain Beaudet, administrateur jusqu'à tout récemment, à l'activité *Hommage aux bénévoles 2024* de la députée de Chutes-Chaudière, Mme Martine Biron.

Lors d'une cérémonie organisée par le bureau de comté de la député, M. Beaudet s'est vu remettre la médaille de la députée comme bénévole émérite tant pour son engagement de 35 ans au sein du Club de ski de fond que pour celui dans d'autres secteurs de bénévolat dans la communauté de Saint-Étienne.

10.4. Informations sur la signalisation sur les sentiers

Le responsable de la signalisation, Pierre Mathieu, présente un diaporama pour illustrer les principaux principes qui régissent la signalisation sur les sentiers et sur les stationnements du Club. Il présente également les deux panneaux synoptiques et quelques panneaux de signalisation, pour expliquer le contenu de ces panneaux et les diverses informations qu'ils contiennent.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Gilles Lavoie, appuyé par M. Maurice Lamontagne, propose la levée de l'assemblée à 21 h 12.

Adopté à l'unanimité.

Pierre Demers, président du Club

Pierre Mathieu, secrétaire du Club